



HAL
open science

Les fleuves de la Gaule et des provinces avoisinantes chez Tacite comme éléments de définition de l'espace

Rémy Poignault

► **To cite this version:**

Rémy Poignault. Les fleuves de la Gaule et des provinces avoisinantes chez Tacite comme éléments de définition de l'espace . R. Bedon et A. Malissard éd. La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines, PULIM, 2001. hal-02552519

HAL Id: hal-02552519

<https://uca.hal.science/hal-02552519>

Submitted on 23 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES FLEUVES DE LA GAULE ET DES PROVINCES AVOISINANTES CHEZ TACITE COMME ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE L'ESPACE

Rémy POIGNAULT
Université de TOURS

Résumé : En pratiquant un examen des occurrences des fleuves dans l'œuvre de Tacite à la lumière des travaux critiques récents sur la notion de frontière, on essaie ici de déterminer la fonction des cours d'eau dans les écrits de Tacite. Peu de place y est faite aux données géographiques et aux *mirabilia*. Tacite esquisse seulement le cours du Rhin et du Danube, qu'il oppose entre eux, comme s'il obéissait à un impératif rhétorique d'antithèse. Il choisit plutôt les fleuves comme points de repère pour organiser l'espace dans son récit. Ils fonctionnent avant tout comme frontières, mais ce sont des frontières ambiguës, car perméables ; Tacite suit, en effet, le modèle idéologique du fleuve comme frontière et, en même temps, constate qu'il en va différemment dans la réalité ; il doit, en outre, concilier la notion de frontière avec celle d'expansion de l'empire.

Sommario : Procedendo ad un esame delle occorrenze dei fiumi nell'opera di Tacito alla luce dei recenti lavori critici sulla nozione di frontiera, si cercherà di determinare la funzione dei corsi d'acqua negli scritti di Tacito. Poco spazio è concesso ai dati geografici e alle *mirabilia*. Tacito traccia solo il corso del Reno e del Danubio, che oppone tra essi, come se obbedisse ad un imperativo retorico di antitesi. Anzi sceglie i fiumi come punti di riferimento per l'organizzazione dello spazio nella narrazione, concependoli soprattutto come frontiere, benché si tratti di frontiere ambigue, perché permeabili. Tacito segue, in effetti, il modello ideologico del fiume come frontiera constatando, allo stesso tempo, come la realtà si presenti del tutto diversa ; nozione di frontiera che deve inoltre conciliare con quella di espansione dell'Impero.

Tacite, dans ses œuvres, s'attache davantage aux provinces occidentales¹ – et plus particulièrement aux Gaules, aux Germanies et à la Bretagne – qu'aux provinces orientales, ce qui s'explique en grande partie par les événements historiques et les opérations militaires qui ont pour cadre ces provinces, si l'on s'en tient aux *Histoires* et aux *Annales* ; la *Germanie* et la *Vie d'Agricola* ne font qu'amplifier cette tendance. Pour la Gaule, il parle essentiellement, en ce qui concerne les cours d'eau, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et de la Saône. Il emploie indifféremment les termes d'*amnis*, de *flumen* et de *fluuius*², et, comme César, pour des rivières trop petites pour être nommées³, il a recours à *riuus*.

Le récit historique – Antoine le rappelle dans le *De oratore* – est indissociable (mais à quel degré ?) de la géographie : *rerum ratio ordinem temporum desiderat, regionum descriptionem*⁴. Quelle place peuvent donc tenir les fleuves⁵ dans une œuvre qui a pour objet essentiel l'homme et dont on a fait remarquer que le plus souvent,

¹ J. GASCOU, « Tacite et les provinces », *ANRW*, II, 33. 5, 1991, p. 3451-3483.

² E. KOESTERMANN, *Cornelius Tacitus, Annalen*, Heidelberg, 1963, p. 208. La consultation du *Lexicon Taciteum* d'A. GERBER, A. GREEF, Hildesheim, 1962 (1^{er} éd. : 1877-1890) montre que le terme d'*amnis* est employé pour les cours d'eau suivants : Araxe, Arno, Bélius, Cenchrée, Ems, Erindes, Euphrate, Jourdain, Lippe, Liris, Main, Meuse, Moselle, Nicéphorius, Panda, Rhin, Tanaïs, Tibre, Tigre ; *flumen* pour : Adrana, Arda (ou Adua ?), Arsanias, Chobus, Corma, Cusus, Danube, Elbe, Ems, Erindes, Euphrate, Inn, Lippe, Marus, Meuse, Moselle, Nabal, Nave, Pagyda, Pô, Rhin, Saône, Sinde, Tartaro, Weser ; *fluuius* pour : Moselle, Nicéphorius, Severn, Trent (?).

³ Mais César n'utilisait pas *amnis* ni *fluuius* : J.-Y. GUILLAUMIN, « Les *flumina* chez César », *Latomus*, 46, 4, 1987, p. 755 n. 2, p. 757-8.

⁴ CICERON, *De oratore*, II, 63, trad. E. COURBAUD, Les Belles Lettres : « Les faits exigent qu'on suive l'ordre exact des temps, qu'on décrive les lieux ». Sur ce point, l'histoire rencontre la rhétorique : cf. le rôle de « l'aspect des lieux, [du] cours des fleuves, [de] la situation des villes et [des] mœurs des peuples » dans les *suasores*, selon SENEQUE LE RHETEUR, *Contr.*, II, *Préf.*, 3 : *locorum habitus fluminumque decursus et urbium situs moresque populorum* (trad. H. BORNECQUE, Garnier fr., 1932). Ce que dit HORACE, *Epîtres*, II, 1, 250 sq., à propos de la grande poésie – pour rendre hommage à Auguste, il faudrait « raconter de grands faits, décrire les contrées, les fleuves, les citadelles posées sur les monts [...] » (trad. F. VILLENEUVE, Les Belles Lettres) [...] *res componere gestas / terrarumque situs et flumina dicere et arces / montibus impositas [...]* – pourrait aussi valoir pour tout écrit historique.

⁵ Par commodité, nous emploierons le terme de fleuve dans l'acception la plus large, celle de cours d'eau.

bien que les notations sur le paysage soient loin d'être absentes⁶, elle proscrivait les éléments visuels trop marqués ou pittoresques, préférant, plutôt que décrire, nommer le décor en lui conférant une valeur symbolique et psychologique⁷ ? Si Tacite s'arrête à quelques considérations géographiques, le fleuve l'intéresse surtout dans la mesure où il est lié à des éléments humains et, comme son approche des provinces est essentiellement marquée par une perspective militaire⁸, les mentions fluviales relèvent souvent d'un contexte guerrier : nous avons étudié ailleurs la fonction stratégique ou tactique des cours d'eau dans le récit taciteen⁹; ici, nous nous attacherons surtout au rôle qu'ils jouent pour la définition de l'espace, principalement comme frontières¹⁰, en nous fixant comme horizon, selon une formule que nous empruntons à C. Nicolet, non tant « une réalité » que la « représentation de cette réalité »¹¹. C'est ainsi que Tacite prête une attention particulière au Rhin, au Danube et à l'Euphrate.

Le fleuve : données géographiques et *mirabilia*

Assez rares sont les indications concernant le cours des fleuves à la manière des textes géographiques. Dans la *Germanie*, dont le genre littéraire se prête mieux à ce type de notations, le cours du Rhin est décrit avec l'évocation de son point de départ, de son point d'arrivée et du mouvement d'ensemble du fleuve, mais on reste dans le domaine de l'épure, sauf pour ce qui est de sa source, qui exprime

⁶ M. A. GIUA, « Paesaggio, natura, ambiente come elementi strutturali nella storiografia di Tacito », *ANRW*, II, 33. 4, 1991, p. 2879-2902.

⁷ A. MALISSARD, « Le décor dans les *Histoires* et les *Annales*. Du stéréotype à l'intention signifiante », *ANRW*, II, 33.4, 1991, p. 2834.

⁸ J. GASCOU, *op. cit.*, p. 3469.

⁹ R. POIGNAULT, "Les fleuves dans le récit militaire taciteen", à paraître dans *Latomus*.

¹⁰ On pense à la fonction que César leur attribue en tant qu'obstacles naturels déterminants dans les opérations militaires et en tant que frontières : cf. J.-Y. GUILLAUMIN, *op. cit.*, p. 755-761 ; R. CHEVALLIER, « L'hydrographie gauloise. Tactique, stratégie et géopolitique de César », *Journal of Ancient Topography*, I, 1991, p. 13-20.

¹¹ C. NICOLET, *L'inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, 1996 (1^{er} éd. : 1988), p. 8.

la force au détriment de tout sens des réalités : *Rhenus, Raeticarum Alpium inaccesso ac praecipiti uertice ortus, modico flexu in occidentem uersus septentrionali Oceano miscetur*¹². Le texte de César, quant à lui, parle différemment du cours du fleuve, plaçant sa source chez les Lépontes, évoquant sa course rapide et longue au milieu de peuples dont il donne les noms, et terminant par la présentation de ses nombreux bras qui délimitent des îles à l'approche de son embouchure¹³. C'est dans les *Annales* (II, 6, 3-4) que Tacite fournit plus de renseignements sur le cours final du Rhin avec l'île des Bataves. Alors que dans la *Germanie* elle est comme une abstraction : *insulam Rheni amnis colunt*¹⁴, elle est décrite de façon plus précise dans les *Annales* : *Insula Batauorum in quam conuenient praedicta, ob faciles adpulsus accipiendisque copiis et transmittendum ad bellum opportuna. Nam Rhenus, uno alueo continuus aut modicas insulas circumueniens, apud principium agri Bataui uelut in duos amnes diuiditur, seruatque nomen et uiolentiam cursus, qua Germaniam praeuehitur, donec Oceano misceatur ; ad Gallicam ripam latior et placidior adfluens (uerso cognomento Vahalem accolae dicunt), mox id quoque uocabulum mutat Mosa flumine eiusque immenso ore eundem in Oceanum effunditur*¹⁵. Cette

¹² G, 1, 2 : « Le Rhin, qui sort d'un pic inaccessible, aux parois abruptes, des Alpes de Rétie, après avoir décrit une large courbe en direction de l'ouest, se jette dans l'Océan septentrional » (Nous citons Tacite, sauf indication contraire, dans la traduction de P. GRIMAL, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1990). Les Anciens donnaient volontiers une orientation nord-sud aux cours d'eau : cf. STRABON, IV, 3, 3 ; VITRUVÉ, VIII, 2, 6. Pour la source du Rhin, Tacite se réfère sans doute au mont Adula : cf. l'édition de la *Germanie* par I. FORNI et F. GALLI, Rome, 1964. STRABON, IV, 3, 3, indique comme source le mont Adula (chez les Helvètes), ce qui ne vaut que pour le Rhin postérieur. Pour R. MUCH, *Die Germania des Tacitus*, Heidelberg, 1967, p. 40, tout se passe comme si Tacite suivait ici la représentation visuelle d'une carte ou s'attachait à une source remontant à un tel support, sans doute les *Bella Germaniae* de Pline, d'autant plus que le terme *inaccessus* est plinien.

¹³ CESAR, BG, IV, 10, 3-4. Sur l'embouchure du Rhin chez les auteurs anciens, cf. R. DION, « *Rhenus bicornis* », REL, 42, 1964, p. 469-499.

¹⁴ G, 29, 1 : les Bataves « habitent une île du Rhin ».

¹⁵ A, II, 6, 3-4 : « L'île des Bataves fut fixée comme point de ralliement, en raison de ses abords faciles, qui font qu'elle se prête à recevoir des troupes et à ouvrir un passage pour la guerre. Car le Rhin, qui coule jusque-là sans interruption dans un seul lit ou en entourant des îles de faibles dimensions, se divise, au début du territoire des Bataves, en deux fleuves ; il conserve son nom et la violence de ses eaux du côté où il borde la Germanie, et jusqu'à ce qu'il se jette dans l'Océan ; du côté de sa rive gauloise, son cours est plus large, plus calme ; il change alors de nom et les habitants l'appellent Vahal, et bientôt il abandonne cette appellation aussi pour prendre celle de la Meuse

ample description se justifie par le contexte militaire : la facilité d'accès de l'île depuis le Rhin constitue un atout pour Germanicus qui a décidé, pour économiser les forces de ses soldats, de les acheminer le plus possible par bateaux ; la présentation est, aussi, symbolique, le bras gaulois – et donc romain – du Rhin annonçant les facilités de la civilisation et le bras germain ayant l'impétuosité des peuples barbares ; que celui-ci conserve son nom alors que le bras occidental en change par deux fois connote la fierté de l'identité germane¹⁶.

La présentation du cours général du Danube, qui suit immédiatement celle du Rhin dans la *Germanie*, obéit au même mouvement obligé, mais diffère nettement : *Danuuius molli et clementer edito montis Abnobae iugo effusus pluris populos adit, donec in Ponticum mare sex meatibus erumpat ; septimum os paludibus hauritur*¹⁷. Tout semble distinguer les deux fleuves : le cours du Danube est tranquille, sa source moins abrupte et des précisions sont fournies sur son embouchure¹⁸. Le verbe *erumpere*, qui suggère la violence du flot, pour rendre la manière dont le Danube se jette dans le Pont-Euxin, surprend, étant donné le nombre de ses bras et la faiblesse de la pente de son cours inférieur si on le compare au Rhin, pour lequel Tacite employait *miscetur* (*G*, 1, 2)¹⁹ : Tacite souligne ainsi

par l'immense embouchure de laquelle il va se perdre dans le même océan ». Dans *H*, IV, 12, 2, Tacite signale que l'île est baignée par le Rhin et l'Océan. Dans un passage de CESAR, *BG*, IV, 10, 1, jugé comme interpolé (cf., par exemple, F. FISCHER, « Rheinquellen und Rheinanlieger bei Caesar und Strabon », *Germania*, 75, 1997-2, p. 598), où la Meuse est présentée comme formant cette île après avoir reçu un bras du Rhin. Cf. aussi PLINE, *NH*, IV, 101.

¹⁶ Le cours actuel du Vieux Rhin est étroit car on a détourné une grande partie de ses eaux au Moyen Âge : E. KOESTERMANN, *op. cit.*, I, p. 268. Sur la valeur stratégique de l'île des Bataves, cf. R. DION, *op. cit.*, p. 476. Sur la modification du tracé des côtes et du cours des fleuves en Germanie depuis Tacite, cf. H. JÄGER, « Die naturgeographischen Verhältnisse im Gebiet der Germania zur taciteischen Zeit », *Beiträge zum Verständnis der Germania des Tacitus*, II, G. NEUMANN, H. SEEMANN éd., Göttingen, 1992, p. 137 sq.

¹⁷ *G*, 1, 3 : « Le Danube s'écoule sur la pente, douce et au relief peu marqué, de la chaîne du mont Abnoba et traverse beaucoup de peuples avant de se jeter dans la mer Pontique par six bouches ; un septième bras se perd dans des marais ».

¹⁸ STRABON, VII, 3, 15, AMMIEN MARCELLIN, XXII, 8, 44, POMPONIUS MELA, II, 1, 8, parlent aussi de sept bouches. PLINE, *NH*, IV, 79, en compte six ; HERODOTE, IV, 47, comme EPHORE (cité par Strabon) ou ARRIEN, *Périples du Pont-Euxin*, 24, cinq.

¹⁹ R. MUCH, *op. cit.*, p. 42.

une opposition comme s'il obéissait à un impératif rhétorique d'antithèse.

Outre ces deux fleuves, la *Germanie* ne nomme que l'Elbe et le Main, mais ces derniers n'apparaissent pas pour eux-mêmes, car Tacite, à la différence de ce qu'on pourrait attendre de la simple description d'un *situs*, n'a pas choisi de traiter d'hydrographie²⁰. Comme une remarque adventice à propos des Hermundures, peuple germain qui entretient d'excellentes relations – particulièrement commerciales – avec le monde romain, Tacite dit quelques mots, succincts, de l'Elbe : *in Hermunduribus Albis oritur, flumen inclutum et notum olim ; nunc tantum auditur*²¹. Rien sur son cours, en dehors de la mention imprécise de sa source : c'est qu'ici la géographie humaine prime sur la géographie physique, car l'Elbe suscite un sentiment de nostalgie chez l'historien, pour qui ce fleuve, qui a ses racines chez un peuple ami de Rome, aurait pu constituer la frontière de l'empire, comme on aurait pu l'espérer avec l'avancée jusqu'à ses rives de Drusus en 9 av. J.-C., celle de Domitius Ahenobarbus entre 6 et 4 av. J.-C.²², et celle de Tibère en 5 ap. J.-C., mais les menées de Maroboduus et le désastre de Varus amenèrent Auguste à réviser ses vues. L'Elbe s'éloigne ainsi pour Tacite au-delà des confins du monde romain, dont elle aurait pu former la limite orientale. Quant au Main, la *Germanie* (28, 2) le mentionne seulement, avec le Rhin et la forêt Hercynienne, pour donner une idée de la position des Helvètes et des Boïens.

Les fleuves, en fait, sont plutôt des points de repère privilégiés dans la narration car ils permettent d'organiser l'espace. Dans la *Germanie* ils ont une fonction taxinomique puisque, dans la confusion du monde barbare, l'auteur utilise le Rhin et le Danube comme fils conducteurs pour présenter les peuples germains après son exposé global sur l'origine et les mœurs de ceux-ci (*G*, 27). Il suit d'abord une direction qui correspond à peu près au cours du Rhin, puis il s'appuie sur le Danube²³. Mais, comme l'a montré Florence Dupont²⁴, ces

²⁰ D. TIMPE, « Die Landesnatur der Germania nach Tacitus », », *Beiträge zum Verständnis der Germania des Tacitus*, *op. cit.*, p. 271.

²¹ *G*, 41, 2 : « C'est chez les Hermundures que naît l'Elbe, fleuve célèbre, bien connu jadis ; maintenant, on en parle, sans plus ».

²² Cf. *A*, IV, 44, 2.

²³ *G*, 41 ; cf. R. MUCH, *op. cit.*, p. 462.

régions, n'appartenant pas à la civilisation, ne relèvent pas d'une représentation chorographique où fleuves et côtes seraient dessinés avec mention des distances, mais d'une géographie beaucoup plus imprécise : Tacite adopte le « modèle narratif » des itinéraires, mais « privé de tout repère géographique à part le lieu de départ »²⁵, chacun des peuples étant « situé par rapport au précédent »²⁶ et lui étant comparé du point de vue de la vertu guerrière et de la noblesse. Rhin et Danube servent donc ici de principe d'orientation dans la description d'une contrée qui, malgré un double classement – moral et géographique –, demeure vague et frappée du sceau d'une altérité radicale, celle du bout du monde aux confins de l'Océan : *Illuc usque, et fama uera, tantum natura*²⁷, la présentation de la Germanie s'achevant dans l'entre-deux confus de l'humanité et de la bestialité avec les Hellusiens et les Oxones, qui « auraient un visage et une tête d'humains, mais un corps et des membres de bête »²⁸.

Tacite utilise aussi les cours d'eau pour localiser, fût-ce de façon assez imprécise, un événement, des troupes, une ville. Ainsi Tutor fait prêter le serment d'adhésion à l'*imperium Galliarum* aux soldats situés *apud superiorem Rheni ripam* (H, IV, 59, 3), c'est-à-dire aux légions IV et XXII, qui se trouvaient à Mayence, « en amont sur la rive du Rhin » par rapport à Cologne. Tacite, dépassant le contexte militaire, reconnaît aux fleuves un rôle non négligeable dans le développement des villes : la croissance de Crémone est due à ses colons nombreux, à la fertilité du sol, à ses liens avec ses voisins et à l'*opportunitate*

²⁴ F. DUPONT, « 'En Germanie c'est-à-dire nulle part'. Rhétorique de l'altérité et rhétorique de l'identité : l'aporie descriptive d'un territoire barbare dans la *Germanie* de Tacite », *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, A. ROUSSELLE éd., Perpignan, 1995, p. 189-219.

²⁵ ID., *ibid.*, p. 202, n. 27. D. TIMPE, *op. cit.*, p. 275, indique que Tacite ne doit pas suivre une carte ; mais A. A. LUND, « Zur Gesamtinterpretation der 'Germania' des Tacitus », *ANRW*, II, 3, 3, 1991, p. 1939, estime que Tacite, plutôt qu'une source littéraire plus ancienne, devait suivre une carte obsolète.

²⁶ F. DUPONT, *op. cit.*, p. 207.

²⁷ G, 45, 1 : « Là est la limite et ce point est certain – où s'arrête ce qui existe ».

²⁸ G, 46, 6 : *ora hominum uultusque, corpora atque artus ferarum gerere*. Les noms de ces peuples renvoient aussi à l'animalité des cervidés et des bovidés, et même des phoques : R. MUCH, *op. cit.*, p. 535 ; cf. aussi A, II, 24, 4. Sur l'existence d'êtres monstrueux dans des pays lointains, cf., par exemple, POMPONIIUS MELA, I, 9, 48 ; III, 6, 56 ; PLINE, *NH*, IV, 95, V, 44.

fluminum, ce qui vise sans doute la facilité des communications (*H*, III, 34, 3)²⁹.

D'autre part, *Asciburgium*, dont la légende – sur laquelle Tacite refuse de prendre position tout en laissant deviner un certain scepticisme – attribue la fondation à Ulysse, est *in ripa Rheni situm*³⁰. Cette station militaire romaine (*H*, IV, 33, 1), rattachée par la *fama* au monde gréco-romain, semble le pendant civilisé du pays des Hellusiens et des Oxiones qu'une même *fama*, devant laquelle l'auteur refuse semblablement de se prononcer, rejette dans la monstruosité à la fin de la *Germanie* (46, 6), le pays des Germains prenant place entre la culture et l'innommable.

Dans la guerre civile qui oppose Othoniens et Vitelliens, le Pô³¹ sert de point de repère pour désigner certaines troupes d'Othon, qui se trouvent *trans Padum* (*H*, II, 39, 3 ; 44, 7), c'est-à-dire au sud du fleuve. Le point de vue adopté n'est pas celui de Rome, comme c'est le cas pour le terme de *Transrhenani*, qui désigne toujours ceux qui sont de l'autre côté du Rhin par rapport à l'empire ; il s'agit du point de vue des Othoniens qui combattent près de Bédriac au nord du Pô et qui désignent ainsi Brixellum, sur la rive droite du Pô, où se tenait l'empereur. Nous pourrions voir ici un indice stylistique du bouleversement occasionné par les guerres intestines, qui font perdre à Rome jusqu'à son rôle de point de référence, mais il n'est pas rare que Tacite adopte, pour les localisations, le point de vue de certains acteurs plutôt que celui de Rome³².

²⁹ En outre, dans la série d'arguments présentés par les habitants de Sardes pour vanter leur cité, ils font figurer la douceur du climat, la richesse des terres environnantes, l'abondance des fleuves accentuant la fertilité de la plaine, *ubertatemque fluminum suorum* (*A*, IV, 55, 4).

³⁰ *G*, 3, 3 : « située sur la rive du Rhin ». Bibliographie sur *Asciburgium* dans A. A. LUND, « Kritischer Forschungsbericht zur 'Germania' des Tacitus », *ANRW*, II, 33.3, 1991, p. 2027-2031.

³¹ La Gaule Cisalpine a certes été englobée dans l'Italie en 42 av. J.-C, mais nous faisons entrer néanmoins, vu son importance, le Pô dans notre *corpus*. Tacite, malgré ce qu'on dit traditionnellement de son peu d'intérêt pour la géographie, est bien informé sur la géographie de la vallée du Pô : cf. P. TOZZI, « Tacito e la geografia della Valle del Po », *Athenaeum*, 48, 1970, p. 104-131.

³² Autres passages où les cours d'eau servent de points de repère géographiques, en Italie ou dans les provinces africaines ou orientales : construction d'un temple de *Fors Fortuna* au bord du Tibre (*A*, II, 41, 1) ; jardins près du Tibre (*A*, VI, 1, 1) ; naumachie d'Auguste dans un bassin aménagé *circa* (ou *cis* ou *trans*) *Tiberim* (*A*, XII, 56, 1) ;

LES FLEUVES DE LA GAULE CHEZ TACITE

Tacite aborde assez rarement les singularités géographiques que peuvent présenter les fleuves. Si, dans la *Germanie* (5, 1), l'historien constate seulement que le pays est soumis à un vent plus fort dans la région tournée vers le Norique et la Pannonie, il explique dans les *Annales* (II, 23, 3) la violence de l'*auster* sur la frange maritime de la Germanie, entre autres raisons, par la profondeur des fleuves (*profundis amnibus*). Tacite reconnaît donc aux fleuves un rôle amplificateur pour les vents, dans la lignée de la science antique³³.

Il signale aussi une curiosité à propos d'une rivière à la frontière entre les Hermundures et les Chattes, qu'on n'identifie pas avec précision : elle « produit du sel en abondance »³⁴ et les deux peuples se la disputent âprement. Tacite indique même de quelle façon singulière on y récoltait le sel, non par l'évaporation naturelle (cf. Pline, *NH*, XXXI, 73, 105), mais en répandant l'eau sur des tas d'arbres incandescents. Il est probable que Pline soit ici la source de Tacite, qui d'ordinaire ne s'arrête guère à la relation de telles pratiques³⁵. En fait, cette mention n'est pas recherche du pittoresque, mais elle trouve une justification dans le récit : le sel provenant de la rencontre des éléments contraires, le feu et l'eau, est comme un signe divin ; la rivière apparaît comme sacrée aux Germains, pour lesquels c'est l'*indulgentia numinum* (« la bienveillance des dieux ») qui procure le sel, et qui croient que les lieux mêmes – « les plus proches du ciel »³⁶ – facilitent la communication avec les dieux. Cette anecdote

Tacfarinas encercle une cohorte romaine non loin du fleuve Pagyda (*A*, III, 20, 1) ; il y a à Ephèse un fleuve Cenchrée et un bois d'Ortygie où Latone a mis au monde Diane et Apollon (*A*, III, 61, 1).

³³ Cf., par exemple, pour le lien entre les cours d'eau et les vents, PLINE, *NH*, II, 114 ; SENEQUE, *NQ*, V, 5, 1 ; 7, 1.

³⁴ *A*, XIII, 57, 1 : *gignendo sale fecundum*.

³⁵ Il y a quand même d'autres exemples : le succin (*G*, 45, 4) ; le baumier, le bitume (*H*, V, 6) ; cf. E. KOESTERMANN, *op. cit.*, III, p. 346. Pour ce qui est des cours d'eau, on notera quelques curiosités géographiques signalées par Tacite, mais qui concernent l'est de l'empire : dans sa présentation de la Judée, l'historien remarque que le cours du Jourdain, après avoir traversé deux lacs, se perd dans un troisième qui ressemble à une mer, mais dont les eaux ont un goût pire encore (*H*, V, 6, 2) ; il indique encore que le Bélius offre à son embouchure dans la mer de Judée des sables propices à la fabrication du verre (*H*, V, 7, 2).

³⁶ *eos maxime locos propinquare caelo*. Dans *G*, 9, 3, Tacite a déjà montré que les Germains consacrent à leurs dieux des bois et des bocages plutôt que de leur construire des temples, et donc qu'ils préfèrent la nature comme lieu de contact avec le divin.

est un indice à la fois de la religiosité des Germains et de l'importance pour ces peuples du sel en tant qu'enjeu.

Ailleurs, aux alentours de la cité des Ubiens (l'actuelle Cologne), la mise en présence de l'eau et du feu donne un résultat inattendu : l'eau, qu'elle provienne de la pluie ou du fleuve (*fluuiabilibus aquis*), ou tout autre liquide (A, XIII, 57, 3) ne parviennent pas à éteindre les incendies qui se multiplient et dont on ne peut venir à bout qu'en étouffant les flammes. Tacite n'explique pas davantage ces incendies extraordinaires, qui doivent provenir de la combustion de poix, mais il retient surtout la vigueur symbolique de ce signe de destruction tout près de la colonie d'Agrippine, nommée ici seulement *ciuitas Vbiorum*, par une ellipse de la fondatrice qui est à l'image du déclin de l'étoile de l'impératrice en cette année 58. Ces petits détails touchant les cours d'eau dépassent donc le stade de la simple curiosité.

Les Germains, on l'a vu, sont enclins à donner aux fleuves une valeur sacrée³⁷. La divinisation du Rhin apparaît, d'autre part, comme un artifice rhétorique du Batave Civilis pour encourager ses soldats au combat, en les plaçant sous la protection des divinités tutélaires de la Germanie (H, V, 17, 2). Il arrive aussi aux Romains eux-mêmes, en mauvaise posture, de reconnaître dans le Rhin une divinité hostile : une période de basses eaux causée par une sécheresse inhabituelle rendait le franchissement du fleuve aisé pour les ennemis et obligeait à une surveillance accrue l'armée romaine qui souffrait en outre de dissensions et de difficultés de ravitaillement. Ce sont les soldats romains qui y voient un prodige et le signe de l'abandon des dieux, mais Tacite, qui a rappelé le trouble des troupes, suggère une explication rationnelle : *Apud imperitos prodigii loco accipiebatur ipsa aquarum penuria, tamquam nos amnes quoque et uetera imperii*

³⁷ Les Romains aussi, on le sait, considéraient les fleuves comme sacrés : cf., par exemple, J. LE GALL, *Recherches sur le culte du Tibre*, Paris, 1953. On le voit chez Tacite lors d'une inondation du Tibre sous Tibère, à propos des mesures à adopter (A, I, 76, 1) ; question soulevée à Rome : faut-il agir contre la nature et modifier le cours des *flumina* ainsi que détourner les *lacus* qui viennent grossir les eaux du Tibre ? Les habitants des municipes y sont hostiles pour des raisons économiques, mais aussi religieuses (A, I, 79) : cf. l'analyse de J. LE GALL, *Le Tibre, fleuve de Rome dans l'Antiquité*, Paris, 1953, p. 120 sq. En outre, l'Euphrate connaît une crue sans qu'il y ait eu de pluies abondantes, ce en quoi d'aucuns voient un prodige, qui reçoit des interprétations différentes (A, VI, 37, 2).

LES FLEUVES DE LA GAULE CHEZ TACITE

*munimenta desererent : quod in pace fors seu natura, tunc fatum et ira dei uocabatur.*³⁸

Dans le cas des prodiges qui se manifestèrent à *Camulodunum* en Bretagne en 61, parmi lesquels l'apparition, dans l'estuaire de la Tamise, de l'image de la colonie renversée (*speciem in aestuario Tamesae subuersae coloniae*, A, XIV, 32, 1), l'historien, sans prendre explicitement position, se fait l'écho « des femmes possédées par un délire prophétique » (*feminae in furorem turbatae*) qui annoncent la prise de la ville, qui sera effectivement pillée par les Bretons. Les signes du ciel, ou ce qui est interprété comme tels, peuvent donc passer, entre autres, par les fleuves³⁹.

³⁸ H, IV, 26, 2 : « Sur ces esprits simples, ce manque d'eau, par lui-même, était considéré comme un prodige, comme si les fleuves aussi et les antiques défenses de l'empire nous abandonnaient ; ce qui, en temps de paix, est hasard ou effet de la nature, prenait alors le nom de destin et de colère divine ». Sur le rapprochement des notions de *fors* et *natura* chez Tacite et son refus de considérer cette sécheresse comme un prodige, cf. F. GUILLAUMONT, « La nature et les prodiges dans la religion et la philosophie romaines », *Le concept de nature à Rome. La physique*, C. LEVY éd., Paris, 1996, p. 58-59.

³⁹ A, XIV, 12, 2 : il existe des prodiges vains, qui ne sont pas le fait d'une intervention des dieux. Sur l'attitude globale de Tacite envers les prodiges, cf. P. GRIMAL, « Tacite et les présages », *REL*, 67, 1989, p. 170-178 : l'historien reconnaît la valeur des présages qui se produisent « dans les circonstances prévues par l'haruspicine ». Autres prodiges ou pseudo-prodiges en rapport avec un cours d'eau : dans l'île Tibérine, la statue de Jules César, lors de la guerre entre Othon et Vitellius, se tourne de l'ouest vers l'est (H, I, 86, 1) ; le Tibre a une crue exceptionnelle, rompant le pont Sublicius (H, I, 86, 2), ce que Tacite considère comme un phénomène naturel. Il en va différemment d'une crue inexplicable de l'Euphrate : Tacite privilégie comme plus subtile – *callidius* – l'interprétation de ceux qui voient dans les diadèmes formés par l'écume l'annonce, pour l'entreprise, d'un début favorable suivi de revers car les présages de l'eau, à la différence de ceux du ciel ou de la terre, sont instables (A, VI, 37, 2) ; d'autre part, Vitellius avant le franchissement du fleuve accomplit le traditionnel suovétaurile, tandis que Tiridate, lui, cherche à se concilier le fleuve par le sacrifice d'un cheval. Enfin, entre autres prodiges sombres, quand Caesennius Paetus pénètre en Arménie, le cheval portant les ornements consulaires, au moment de traverser le pont sur l'Euphrate, s'échappe en reculant (A, XV, 7, 1-2). Or le cheval de Crassus s'était noyé dans le fleuve (PLUTARQUE, *Crassus*, 19) ; l'expédition de Paetus contre les Parthes se terminera elle aussi de manière désastreuse ; dans ce cas-ci les signes sont considérés comme d'authentiques présages par Tacite (cf. P. GRIMAL, *op. cit.*, p. 173).

Le fleuve comme frontière

Quand on examine la colonne Trajane, on est frappé par les représentations du fleuve, en l'occurrence le Danube, comme frontière de l'empire⁴⁰, avec son système défensif, mais en même temps il apparaît comme une frontière qui n'est pas définitive puisque le monument exalte précisément la conquête de la Dacie et l'extension de l'empire à partir du Danube. Le statut du fleuve chez Tacite présente semblable ambiguïté puisqu'il symbolise et matérialise une limite parfois extensible ou perméable⁴¹.

Dans une entrée en matière qui rappelle le début de la *Guerre des Gaules*, en particulier par le rôle de délimitation territoriale qu'y jouent les fleuves, Tacite dans la *Germanie* (1, 1)⁴² établit le Rhin et le Danube comme ligne de démarcation entre la Germanie d'une part et d'autre part les Gaulois, les Rètes et les Pannoniens, tandis que ce sont la crainte et les montagnes qui séparent ce pays des Sarmates et des Daces⁴³. On sait que dans la tradition littéraire les frontières sont constituées par des montagnes, des bois, des fleuves, avec une prédilection pour ces derniers⁴⁴. Les fleuves constituent un élément

⁴⁰ M. GALINIER, « La colonne Trajane : images et imaginaire de la frontière », *Frontières terrestres, frontières célestes dans l'Antiquité*, op. cit., p. 275 sq. : ce qui figure sur la colonne n'est pas tant une reconstitution de la frontière que sa représentation idéologique.

⁴¹ Les frontières de l'empire, en réalité, sont imprécises et correspondent plus à des zones qu'à des lignes : cf., en particulier, les travaux de C. R. WHITTAKER, *Les frontières de l'empire romain*, Besançon, 1989 ; *Frontiers of the Roman empire. A social and economic study*, Baltimore-Londres, 1994.

⁴² Mais à la différence de César, Tacite établit d'emblée une délimitation du pays par les pays qui l'environnent, une délimitation par l'extérieur : A. A. LUND, « Zur Gesamtinterpretation der 'Germania' des Tacitus », *ANRW*, II, 3. 3, 1991, p. 1870.

⁴³ Plus loin (*G*, 42), Tacite passe en revue les peuples germains qui vivent le long du Danube, la Germanie étant bordée par ce fleuve : *Danuuiu praecingitur*. A. A. LUND, *ibid.*, remarque qu'il manque la Vistule, qui depuis POMPONIUS MELA, III, 4, 33 et PLINE (*NH*, IV, 81 et 97) semble être considérée comme la frontière orientale de la Germanie.

⁴⁴ Cf. R. CHEVALLIER, « Les frontières en Gaule d'après César », *Caesarodunum*, XVI, 1981, p. 2-4. ID., « Un thème de topographie historique : frontières et limites en Cisalpine », *Archeologia Veneta*, XV, 1992, p. 59 : « A Rome les fleuves, pour des raisons religieuses (ils sont sacrés) et pratiques (ce sont, de mémoire d'homme, des lignes de défense toutes préparées, en même temps que des moyens de communication) jouent un rôle plus important que les montagnes ». SENEQUE, *NQ*, I, 9, cite les fleuves, les montagnes et les déserts.

LES FLEUVES DE LA GAULE CHEZ TACITE

discriminant facile d'un point de vue intellectuel et permettent une délimitation aisée de l'espace géographique ; mais la lecture de Tacite montre que c'est une vue de l'esprit qui ne correspond pas toujours exactement à la réalité. Le fleuve est souvent une frontière théorique.

Evoquant les revers militaires de Domitien dans la zone danubienne, Tacite constate, dans un mouvement d'amplification rhétorique destiné à grandir encore par contraste les succès d'Agricola en Bretagne : *nec iam de limite imperii et ripa, sed de hibernis legionum et possessione dubitatum*⁴⁵. C'est l'acquis même de Rome qui semble perdu : l'en deçà du fleuve paraît ouvert aux ennemis. *Ripa* et *limes* sont associés, comme ce sera le cas dans l'*Histoire Auguste* (VH, 12, 6) ; selon l'étude de B. Isaac⁴⁶, le terme de *limes* ne désigne pas ici, chez Tacite, une route militaire, ni un district frontalier (comme au IV^e siècle), mais est tiré du vocabulaire des géomètres⁴⁷ et a le sens de limite de propriété, sans implication militaire : la limite terrestre est appelée *limes*, et la délimitation par un cours d'eau, *ripa*. Le fleuve, donc, comme le *limes*, sert à définir l'espace romain et l'espace barbare. Il n'empêche qu'un dispositif militaire est nécessaire.

Dans le tableau qu'il dresse de l'opinion publique à la mort d'Auguste dans les *Annales*, l'historien présente encore les fleuves comme des frontières qui entourent au loin, avec l'Océan, l'empire romain : *mari Oceano aut omnibus longinquis saeptum imperium ; legiones, prouincias, classes, cuncta inter se conexa*⁴⁸. *Saepire*

⁴⁵ Agr., 41, 3 : « ce qui était en question n'était plus la frontière de l'Empire et la rive du fleuve, mais les quartiers d'hiver des légions et notre occupation même ».

⁴⁶ B. ISAAC, « The meaning of the terms *limes* and *limitanei* », *JRS*, 78, 1988, p. 128. E. de SAINT-DENIS, au contraire, dans son édition d'*Agricola*, Paris, Les Belles Lettres, 1972 (1^{re} éd. : 1942), p. 44, entendait *limes* ici comme « frontière fortifiée », de même J. FORNI, *De uita Iulii Agricolae*, Rome, 1962. Pour R. M. OGILVIE et J. RICHMOND, *Cornelii Taciti De uita Agricolae*, Oxford, 1967, le *et* serait explicatif et *ripa* serait une glose de *limite*.

⁴⁷ ID., *ibid.*, qui cite un passage de SICULUS FLACCUS, *Grom.*, 163, 24, qui, entre autres délimitations du territoire des cités, évoque des fleuves, des montagnes, des bornes. Sur cette question, cf. aussi la mise au point de Y. LE BOHEC, « La genèse du *limes* dans les provinces de l'Empire romain », *Revue historique de droit français et étranger*, 69, 3, 1991, p. 313-315.

⁴⁸ A, I, 9, 5 : « l'Océan ou des fleuves lointains formèrent les frontières de l'Empire ; légions, provinces, flottes furent mises en liaison entre elles ». *Longinquis* plutôt qu'« au cours important » signifie « éloignés » (E. KOESTERMANN, *op. cit.*, I, p. 98). On pense

implique l'idée de fermeture et de protection ; l'empire bénéficie ainsi de « frontières naturelles », mais le membre de phrase qui suit, évoquant le réseau défensif militaire, souligne que ces protections naturelles doivent être doublées par l'armée au moins sur certains points.

Tacite rend compte de l'utilisation de moyens militaires pour renforcer l'efficacité de la frontière. Des troupes y stationnent : Suetonius Paulinus, analysant la situation militaire au cours de la guerre entre Othon et Vitellius, estime que ce dernier ne peut dégarnir la rive du Rhin de peur d'inciter les Germains à attaquer l'empire (*H*, II, 32, 2) ; de fait, Vitellius laisse des hommes, surtout de nouvelles recrues, sous les ordres d'Hordeonius Flaccus pour veiller sur la rive⁴⁹. Tacite rapporte qu'Auguste a établi huit légions près du Rhin avec, à leur tête, Germanicus (*A*, I, 3, 5). Il distingue ensuite une armée en Rhénanie supérieure, commandée par C. Silius, et une autre en Rhénanie inférieure sous les ordres d'A. Caecina, Germanicus exerçant le commandement suprême (*A*, I, 31, 2). Quand il dresse le tableau des forces romaines en 23, au moment où il décèle un tournant dans le principat de Tibère, l'historien souligne que la principale force militaire se trouve *Rhenum iuxta*, constituée de huit légions destinées à assurer alors une protection aussi bien contre les Germains que contre les Gaulois ; il dénombre aussi quatre légions de la Syrie jusqu'à l'Euphrate et quatre légions pour le Danube (*A*, IV, 5, 2-3), pour nous en tenir à des contrées où la frontière est explicitée par un fleuve. Il note aussi l'existence de trirèmes qui étaient mises à la disposition des provinces selon les besoins (*A*, IV, 5, 4) et indique encore qu'en Bretagne, pour éviter des incursions, P. Ostorius établit des camps en deçà de deux cours d'eau, la Trent et la Severn (*A*, XII, 31, 2)⁵⁰.

Il arrive à Rome de rendre hommage à ses grands généraux sur le théâtre même de leurs opérations : c'est ainsi qu'à la mort de

à l'image qu'Aelius Aristide donnera dans son *Eloge de Rome* de l'empire comme immensité close, les frontières étant conçues comme un rempart situé très loin.

⁴⁹ *H*, II, 57, 1 : *cura ripae Hordeonio Flacco permissa*.

⁵⁰ Le texte est incertain, la plupart des manuscrits donnant *castris Antonam* ; *cis Trisantonam* (après *castris*) est une conjecture de C. Heraeus : il y a sans doute eu erreur de copiste par haplographie : E. KOESTERMANN, *op. cit.*, III, p. 159 ; R. SYME, *Tacitus*, Oxford, 1958, I, p. 394 n. 4.

Germanicus le Sénat vote de nouveaux arcs de triomphe à la mémoire du guerrier non seulement à Rome, mais *apud ripam Rheni*, ainsi que sur le mont Amanus en Syrie avec une inscription relatant ses *res gestae*⁵¹. C'est à la limite de l'empire que l'on rappelle les hauts faits du prince en même temps qu'on laisse un souvenir de la puissance militaire romaine.

A l'origine, selon Tacite, le fleuve ne constituait pas une frontière – *quia pari olim inopia ac libertate eadem utriusque ripae bona malaque erant*⁵² – ; mais la marche de l'histoire amène une différenciation radicale entre les deux rives, entre l'essor de la civilisation et la barbarie. C'est ainsi que les Germains les plus éloignés de la rive romaine – qu'il s'agisse du Rhin ou du Danube – attachent beaucoup plus d'intérêt aux fourrures que leurs congénères situés sur les bords de l'empire, car ils ne connaissent pas le commerce de luxe⁵³. On sait que César constatait de manière analogue que le développement culturel était fonction de la proximité de la région avec l'empire, pour la Bretagne (BG, V, 14, 1-2) ou la Gaule Belgique (BG, I, 1, 3). Mais la représentation que Tacite se fait de l'importation d'objets de luxe est erronée, car l'archéologie montre que ceux-ci étaient vendus plus profondément à l'intérieur des terres, tandis qu'à proximité du *limes* on trouve surtout des produits courants⁵⁴. La différenciation culturelle se marque aussi par la boisson, puisque Tacite note que les Germains *proximi ripae* achètent du vin⁵⁵ tandis que les autres se contentent d'un breuvage que l'historien désigne par une périphrase laissant deviner une sorte de bière (G, 23, 1). César, abordant la question des rapports commerciaux, signalait déjà que les Germains

⁵¹ A, II, 83, 2. Sur les traces épigraphiques laissées par la *lex Valeria-Aurelia* votée à propos des honneurs funèbres de Germanicus, cf. F. BERARD, « Tacite et les inscriptions », *ANRW*, II, 33, 4, 1991, p. 3017 sq.

⁵² G, 28, 3 : « parce qu'autrefois, dans le même dénuement général, et la même liberté, sur les deux rives c'étaient les mêmes biens et les mêmes maux ».

⁵³ G, 17, 3 : *Gerunt et ferarum pelles, proximi ripae neglegenter, ultiores exquisitius, ut quibus nullus per commercia cultus*. (« Ils portent aussi des peaux de bêtes, les plus proches de la rive romaine n'importe comment, les plus éloignés avec plus de recherche, car ils ne se procurent par le commerce aucune parure »). Sur ce passage d'interprétation délicate, cf. l'édition de la *Germanie* d'A. A. LUND, Heidelberg, 1988.

⁵⁴ A. A. LUND, *op. cit.*, *ANRW*, II, 33, 3, p. 1903-4.

⁵⁵ R. MUCH, *op. cit.*, p. 316, signale des traces d'importation de vin sur une frange le long de la frontière romaine, ce qui corrobore Tacite.

étaient hostiles à l'importation de vin (BG, IV, 2, 6). On a bien là perception de cultures différentes, mais ce concept de fleuve comme frontière culturelle ne correspond pas à la réalité matérielle⁵⁶. En fait, à partir de César, le Rhin commence à revêtir la fonction littéraire de barrière entre le monde romain et le monde barbare⁵⁷. De même, si d'un point de vue philosophique, Sénèque considère les frontières humaines comme dérisoires (NQ, I, 9), il n'en reconnaît pas moins que le Rhin tient à l'écart les Germains et le Danube les Sarmates (NQ, VI, 7, 1).

Les fleuves ne sauraient être seulement des limites symboliques : ils sont considérés aussi dans leur matérialité. Ainsi le Rhin, du côté des Usipiens et des Tencières, constitue par son seul cours un *terminus* (une borne) suffisant pour séparer l'empire de ces Germains : *certum iam alueo Rhenum, quique terminus esse sufficiat*⁵⁸. Ce fleuve apparaît souvent avec cette fonction discriminante entre Rome et les barbares. On notera l'expression souvent employée de *Transrhenani* pour désigner les ennemis germains⁵⁹. C'est le Rhin qui sépare les Tencières de l'empire et plus particulièrement de Cologne⁶⁰. Cerialis dans ses pourparlers avec les Germains leur rappelle que le franchissement du Rhin de leur part constitue une faute (H, V, 24, 2). La rive gauche est la rive romaine ; l'enjeu pour les Romains est, à certains moments, la reconquête de leur rive : le même Cerialis, exhortant ses troupes avant le combat, leur demande *ut suam ripam, sua castra sanguine hostium recuperarent*⁶¹, et il force à regagner le Rhin les Germains qui avaient fait une incursion (H, V, 18, 2). Le Batave Civilis est même contraint

⁵⁶ A. A. LUND, *op. cit.*, p. 1913. ID., dans son éd. de la *Germanie, op. cit.*, remarque que le fait qu'on n'a pas encore retrouvé d'amphores de vin à l'intérieur de la Germanie ne prouve pas que de telles importations n'existaient pas.

⁵⁷ A. A. LUND, *op. cit.*, ANRW, II, 33, 3, p. 1973.

⁵⁸ G, 32, 1 : le Rhin « dont le lit est désormais fixé et qui forme une frontière suffisante ».

⁵⁹ H, IV, 15, 2 ; 76, 1 ; V, 25, 1 ; A, IV, 72, 1 : les Frisons ; H, IV, 23, 2 : les Frisons, les Bructères, les Tencières. Tacite distingue les *Transrhenani* des Bataves : H, IV, 28, 3 ; 73, 3 ; les Transrhénans ont une haine tenace pour Cologne, *Colonia Agrippinensis*, symbole de la puissance et de la richesse de Rome : H, IV, 63, 2.

⁶⁰ Les Tencières sont dits *Rheno discreta gens* : H, IV, 64, 1.

⁶¹ H, V, 16, 3 : de « reprendre la rive qui leur appartenait, et leur camp, au prix du sang de l'ennemi ».

de se retirer de l'autre côté du fleuve, c'est-à-dire d'abandonner l'île des Bataves (*H*, V, 23, 3)⁶². Une anecdote révèle combien la rive est investie d'une valeur patriotique : lors d'une tentative de sédition des légions romaines chez les Chauques, le préfet du camp Manius Ennius, pour ramener les hommes dans le droit chemin, *raptum uexillum ad ripam uertit*⁶³ avant de les reconduire dans leurs quartiers d'hiver. Par ce geste il reprend en main les soldats et leur indique – c'est la fonction du *uexillum* – la direction où ils doivent se porter ; bien que la scène se passe chez les Chauques, c'est-à-dire entre l'Ems et la Weser, la *ripa* dont il est question est celle du Rhin.

La rive gauche peut aussi être qualifiée de « rive gauloise » sans que cela change rien au sens, car la Gaule, appartenant à l'empire, est opposée ainsi à la Germanie : dans un discours destiné à ramener dans le giron romain les Trévires et les Lingons, Cerialis présente l'occupation militaire romaine du Rhin depuis Jules César comme visant à protéger non l'Italie, mais la Gaule contre le danger germain (*H*, IV, 73, 2) ; et Germanicus fait conduire, pour le protéger, le Chérusque Segimundus, fils de Ségeste, venu implorer son aide contre Arminius, *Gallicam in ripam* (*A*, I, 57, 2), comme il est prêt à accueillir Ségeste *ueterem in prouincia*, visiblement la Gaule Belgique (*A*, I, 58, 5). Pour Arminius, au contraire, la rive gauche du Rhin est souillée par l'opprobre de la soumission : elle est *uictam ripam* (*A*, I, 59, 4). S'il reconnaît aux Romains la possession de cette rive, il revendique pour les Germains l'espace situé entre le Rhin et l'Elbe, s'indignant qu'on ait pu y voir un jour les insignes de l'autorité romaine (*A*, I, 59, 4), ce qui est une allusion aux campagnes passées de Drusus, de Tibère et à celles que mène alors Germanicus.

Quand les Romains cherchent à étendre leur domination au-delà du Rhin, celui-ci peut servir de base arrière pour leurs incursions, mais aussi, en cas de besoin, de ligne de repli : Germanicus, après avoir détruit *Mattium*, la capitale de la tribu chatte des Mattiaques *uertit ad Rhenum* (*A*, I, 56, 4). Mais le fleuve peut aussi marquer la limite que les Romains fixent à leurs ambitions : l'élan conquérant de

⁶² Selon R. DION, *op. cit.*, p. 492-3, Tacite occulte le fait que l'autorité romaine ne s'étend plus au-delà du Fleuvus et ignore la partie la plus septentrionale du delta du Rhin car elle est passée à l'ennemi ; il fait du bras médian, « le Vieux Rhin », la frontière ; mais il faut reconnaître qu'il a noté que Civilis en rompant la digue a presque asséché le bras septentrional.

⁶³ *A*, I, 38, 2 : « saisit le fanion et le planta en direction de la rive ».

Corbulon est ainsi arrêté par Claude qui fait revenir les garnisons romaines *cis Rhenum* (A, XI, 19, 3). Tacite retient surtout la défiance de l'empereur à l'égard du général, mais l'explication de la décision doit résider dans le besoin que Claude avait de troupes en Bretagne⁶⁴.

Le franchissement du fleuve par des peuples entiers et leur installation sur le territoire de l'empire sont désormais interdits par les Romains, soucieux de la tranquillité de leur espace. Tacite nous donne deux exemples sous Néron, qui furent tragiques pour les populations concernées et qui montrent que les Romains voulaient même que les abords de la rive droite ne fussent pas occupés par les Germains : les Frisons, profitant d'un manque de vigilance « se rapprochèrent de la rive du Rhin et s'établirent sur des terres inhabitées et réservées à l'usage de l'armée »⁶⁵, ce qui laisse supposer sur la rive droite l'existence d'une frange consacrée aux besoins militaires romains⁶⁶. Bien qu'ils ne manifestent aucune hostilité envers Rome et envoient une délégation à l'*Vrbs* pour proclamer leur fidélité, ils sont délogés sans merci par les troupes de Néron. Les Ampsiviariens connaissent pareille mésaventure sur les mêmes terres, où ils sont arrivés chassés par les Chauques ; ils se heurtent à l'arrogance du gouverneur de Germanie inférieure, L. Dubius Avitus, sûr du bon droit impérialiste de Rome ; chassés de toutes parts, ils furent massacrés ou vendus comme esclaves (A, XIII, 56)⁶⁷.

Même s'ils sont éclipsés par le Rhin chez Tacite, d'autres fleuves, outre l'Euphrate qui sort du cadre du présent colloque⁶⁸, jouent le rôle

⁶⁴ E. KOESTERMANN, *op. cit.*, III, p. 66.

⁶⁵ A, XIII, 54, 1 : *admouere ripae agrosque uacuos et militum usui sepositos insedere*.

⁶⁶ R. SYME, *op. cit.*, I, p. 451-2, signale que les Romains ne voulaient pas permettre l'établissement de tribus en migration près de la rive du Rhin inférieur. En outre DION CASSIUS (71, 15) mentionne l'existence d'une frange « neutre » au-delà du Danube.

⁶⁷ Ils furent pris sur leurs arrières par le légat de l'armée de Germanie supérieure, Curtilius Mancianus, à qui Avitus avait demandé de franchir le Rhin.

⁶⁸ H, V, 9, 1 : P. Ventidius repousse au-delà de l'Euphrate les Parthes qui avaient envahi la Judée en 38 av. J.-C. A, II, 58, 1 : c'est sur les bords de l'Euphrate que le roi des Parthes Artaban souhaite avoir une entrevue avec Germanicus pour lui rendre hommage, le fleuve symbolisant la ligne de démarcation entre les deux mondes ; cette rencontre rappelle celle qui eut lieu sur une île au milieu du fleuve entre Caius César et le roi des Parthes (cf. VELLEIUS PATERCULUS, II, 101, 1). Pour désigner le territoire parthe, des Parthes – favorables à une entente avec les Romains – parlent de la rive de l'Euphrate (A, VI, 31, 2). Vitellius se porte avec ses troupes sur la rive de l'Euphrate pour installer Tiridate sur le trône, profitant de la fuite d'Artaban (A, VI, 37, 1). De même

LES FLEUVES DE LA GAULE CHEZ TACITE

de frontière de l'empire : le Danube⁶⁹ et parfois l'Elbe. On n'accepte pas les partisans du roi des Marcomans Maroboduus ni les compagnons du Goton Catualda de peur qu'ils ne troublent la paix de l'empire et *Danuuium ultra inter flumina Marum et Cusum locantur*⁷⁰, rivières qu'il faut sans doute identifier avec la March et la Waag. Le Danube apparaît bien comme la limite qui sépare un monde de turbulence barbare de celui de la *pax Romana*⁷¹.

La ligne de démarcation entre l'empire et les Germains n'est pas toujours le Rhin et l'on a songé dans les moments d'expansionnisme à l'Elbe⁷² ; c'était d'ailleurs elle qui devait constituer la frontière dans les projets initiaux d'Auguste. Germanicus mène ainsi ses troupes bien loin du Rhin et leur fixe comme but l'Elbe en leur disant, pour les inciter à combattre avec cœur, qu'ils sont désormais plus proches de ce fleuve que du Rhin (A, II, 14, 4). Les Germains, après un combat malheureux, voulaient, selon Tacite, se retirer au-delà de l'Elbe, acceptant donc de laisser alors aux Romains l'espace en deçà, mais ils se ressaisissent à la vue d'un trophée élevé par leurs ennemis et cherchent un nouveau combat... qu'ils perdent (A, II, 19). Germanicus élève alors un trophée⁷³ portant une inscription commémorant la

Claude fait conduire par le gouverneur de Syrie jusqu'à la rive de l'Euphrate Meherdatès que des délégués parthes sont venus lui demander comme roi à la place de Gotarzès (A, XII, 11, 3). De plus, Corbulon, craignant que les délégués hyrcaniens n'aient des problèmes avec les Parthes s'ils franchissaient l'Euphrate, leur fait regagner leur territoire en passant par les bords de la Mer Rouge (A, XIV, 25, 2). Sur le soin pris par Corbulon à assurer la protection de l'empire sur l'Euphrate : A, XV, 3, 2 ; 9, 1 ; 12, 1. Des forts étaient même construits au-delà de l'Euphrate, que Corbulon, en échange de l'évacuation de l'Arménie par les Parthes, a accepté de détruire à la demande de Vologèse, de manière à ce que, comme naguère, ce soit le fleuve qui constitue la limite : *amnemque, ut olim, medium faceret* (A, XV, 17, 3).

⁶⁹ Cf. *Res gestae diui Augusti*, 30, 1 : *protulique fines Illyrici ad ripam fluminis Danui*.

⁷⁰ A, II, 63, 6 : « ils sont installés au-delà du Danube entre les rivières Marus et Cusus ».

⁷¹ Il s'agit d'éviter que les intrus « ne causent du trouble, en se fixant dans ces provinces tranquilles » : *ne quietas prouincias immixti turbarent* (A, II, 63, 6).

⁷² Cf. *Res gestae diui Augusti*, 26, 2.

⁷³ Tacite ne donne pas de précisions sur la localisation du monument ; en tout cas, celui-ci fait écho aux trophées élevés au bord du fleuve par le père de Germanicus, Drusus en 9 av. J.-C. (DION CASSIUS, 55, 1, 3), qui, selon la formule de L. HARMAND, *L'Occident romain*, Paris, 1960, p. 78, « à cette occasion n'étaient pas seulement des signes de victoire selon la coutume, mais des bornes indiquant de ce côté la frontière de la romanité assimilée [...] au terme de l'univers ».

victoire de l'armée de l'empereur Tibère sur les peuples situés entre le Rhin et l'Elbe – *debellatis inter Rhenum Albiisque nationibus* (A, II, 22, 1) – dans la simplicité de la tradition républicaine⁷⁴. Tacite donne une citation⁷⁵ du texte de l'inscription en mettant en lumière la loyauté de Germanicus qui n'y fait pas figurer son nom. De même son triomphe de 17 de *Cheruscis Chattisque et Angriuariis quaeque aliae nationes usque ad Albim colunt*⁷⁶, où l'on voit conformément à la tradition, entre autres, des représentations des fleuves, exalte la soumission (plus ou moins fictive ?) de l'ensemble des peuples du Rhin à l'Elbe⁷⁷. Mais l'Elbe n'était pas destinée à marquer longtemps le bout du monde romain.

Certains cours d'eau peuvent servir de frontière à une échelle plus limitée. L'Inn sépare deux provinces, la Rétie et le Norique (H, III, 5, 6). Cette frontière interne à l'empire romain se voit conférer un rôle défensif en raison de la guerre civile dans la mesure où l'une des provinces est favorable à Vitellius et l'autre hostile : c'est pourquoi on envoie Sextilius Felix garder avec des troupes la rive de l'Inn.

C'est un fleuve non nommé – en fait le Rhône – qui sépare géographiquement et idéologiquement Lyon de Vienne à l'intérieur d'une même province, matérialisant une vieille inimitié qui s'accroît des dissensions de la guerre civile, Lyon prenant le parti de Néron et Vienne celui de Galba : *unde aemulatio et invidia et uno amne discretis conexum odium*⁷⁸. Le seul pont établi est métaphorique, celui de la haine.

A l'intérieur de la Germanie, des cours d'eau délimitent aussi les territoires de différents peuples et assurent leur sécurité : ainsi des Reudignes, Aviones, Angles, Varins, Eudoses, Suardones et Nuithons *qui fluminibus aut siluis muniuntur*⁷⁹.

⁷⁴ A. ROUVERET, « Tacite et les monuments », *ANRW*, II, 33, 4, 1991, p. 3077 n. 103.

⁷⁵ Avec quelques inexactitudes : F. BERARD, *op. cit.*, p. 3039.

⁷⁶ A, II, 41, 2 : « sur les Chérusques, les Chattes et les Angrivariens et les autres nations qui s'étendent jusqu'à l'Elbe ».

⁷⁷ VELLEIUS PATERCULUS, II, 129, 2, parle de l'éclat de ce triomphe et des honneurs que Tibère décerna au jeune homme ; STRABON, VII, 1, 4.

⁷⁸ H, I, 65, 1 : « d'où la jalousie, l'envie et entre ces peuples que séparait seulement un fleuve, une même haine qui les unissait ».

⁷⁹ G, 40, 1 : « sont protégés par des rivières ou des forêts ».

LES FLEUVES DE LA GAULE CHEZ TACITE

Les fleuves peuvent aussi constituer une démarcation momentanée entre deux troupes. En 16, dans son avancée en Germanie, Germanicus se trouve séparé d'Arminius par la Weser, qui « coulait entre les Romains et les Chérusques »⁸⁰. S'engage alors une conversation entre le chef germain et son frère Flavus qui sert dans l'armée romaine, celui-ci vantant les mérites de Rome tandis qu'Arminius exalte la liberté et la patrie, si bien que les propos dégénèrent en dispute verbale. Le fleuve prend alors une valeur symbolique et marque la séparation radicale de deux mondes. Les deux frères seraient prêts à transgresser cette limite pour fondre l'un sur l'autre et s'entre-tuer (A, II, 9 et 10)⁸¹.

En outre, quand Civilis veut négocier sa reddition, c'est encore un cours d'eau qui délimite les deux camps, l'entretien s'effectuant de part et d'autre d'un pont qu'on a coupé pour la circonstance sur la Nabalía, rivière qui n'est pas identifiée de manière sûre⁸². « Les deux chefs s'étant avancés jusqu'à la coupure »⁸³, Civilis prend la parole. Le cours d'eau dans cet épisode est donc ce qui permet à des belligérants de se rencontrer sans crainte de piège pour entamer des négociations, symbole à la fois de distance et de communication bien qu'on ait matériellement coupé le pont. Mais c'est là que le texte de Tacite s'interrompt, ouvrant une béance sans fin puisque.

Des frontières perméables

La représentation tacitienne des fleuves comme frontières n'en fait pas des limites totalement étanches, ce qu'ils ne sauraient être en réalité.

⁸⁰ A, II, 9, 1 : *Flumen Visurgis Romanos Cheruscosque interfluebat.*

⁸¹ Les Romains occupent la rive occidentale et, le lendemain, les Germains établissent leur ligne de bataille *trans Visurgim*, c'est-à-dire sur la rive orientale (A, II, 11, 1), profitant de l'avantage du terrain puisqu'il faudrait aux Romains courir le risque du franchissement du fleuve.

⁸² H, V, 26, 1. Ijssel ? Lee ? Peut-être même Tacite ne nomme-t-il pas la rivière et faut-il corriger *Nabaliae fluminis pons* en *naualis fluminis pons* (il s'agirait alors d'un pont de navires), comme le propose OTTEMA (cf. les hypothèses données par J. HELLE-GOUARC'H dans TACITE, *Histoires*, IV-V, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 208, n. 1.

⁸³ H, V, 26, 1 : *In cuius abrupta progressi duces.*

Dans la *Germanie* l'auteur évoque même une époque très lointaine, d'avant l'Histoire en quelque sorte, où les Etats constitués n'existaient pas. Alors *quantulum enim amnis obstabat quo minus, ut quaeque gens eualuerat, occuparet permutaretque sedes promiscuas adhuc et nulla regnorum potentia diuisas ?*⁸⁴ Dans cette communauté originelle les fleuves n'avaient d'autre valeur que géographique. Ils n'étaient pas un obstacle aux migrations, c'est ainsi que des Gaulois s'installèrent en Germanie (G, 28, 1-2)⁸⁵. Il n'empêche qu'à l'origine, avant ces mouvements, il semble bien que pour Tacite tout ce qui était sur la rive gauche était gaulois et sur la rive droite germain, alors qu'en réalité il n'est pas acquis que « le Rhin [ait] constitué une frontière ethnique gallo-germanique »⁸⁶. C'est César qui, le premier à notre connaissance, a fait du Rhin la limite de la Gaule.

Quant à la région des Champs décumates, bien qu'au-delà du Rhin et du Danube, elle est occupée par des Gaulois pour lesquels Tacite n'a pas grande estime (G, 29, 4) : *limes* et *praesidia* ont fait de ce *dubiae possessionis solum*⁸⁷ une partie avancée de l'empire, qui ne saurait donc appartenir à la Germanie.

Inversement des Germains sont passés, dans la nuit des temps, du côté occidental du Rhin : les Trévires et les Nerviens s'affirment

⁸⁴ G, 28, 1 : « quel faible obstacle, en effet, était un fleuve pour empêcher qu'une nation, selon sa puissance, occupe un site ou en change, alors que les terres étaient encore sans maîtres, et que nul royaume ne les avait divisées ? ».

⁸⁵ En réalité, le mouvement a dû être inverse : les Celtes seraient venus de l'est et passés en Germanie avant d'arriver en Gaule. César (BG, VI, 24) et Tite-Live (V, 34, 1-4) présentaient ces mouvements de populations comme Tacite, qui s'appuie d'ailleurs explicitement sur César (G, 28, 1).

⁸⁶ C. COLIGNON, « Les Germains en Gaule », *LEC*, 55-4, 1987, p. 385. Bien que César désigne le Rhin comme frontière entre deux groupes de population, il s'agit d'une frontière géographique et culturelle, mais non ethnique, car il distingue des Germains *cisrhenani* et *transrhenani* : A. A. LUND, « Zur Gesamtinterpretation der 'Germania' des Tacitus », *ANRW*, II, 3. 3, 1991, p. 1968 ; cf. aussi A. CHASTAGNOL, "La signification géographique et ethnique des mots *Germani* et *Germania* dans les sources latines", *Ktema*, 9, 1984, p. 97-101.

⁸⁷ G, 29, 4 : « sol dont on ne savait au juste à qui il appartenait ». On sait que les Flaviens ont conquis les Champs décumates et créé une solide ligne de défense. Bibliographie et discussion sur l'expression *decumates agri* dans A. A. LUND, « Kritischer Forschungsbericht zur 'Germania' des Tacitus », *ANRW*, II, 33. 3, 1991, p. 2109-2124.

d'origine germanique (G, 28, 4)⁸⁸, ce qui est à leurs yeux un titre de gloire par rapport à l'*inertia* des Gaulois, mais la formulation même de Tacite semble ne pas prendre au sérieux cette prétention puisqu'il emploie les termes *adfectionem* et *ambitosi*, alors que pour les peuples qui suivent, et qui sont du côté romain du Rhin, il n'éprouve aucun doute (*haud dubie*, G, 28, 4) : Vangions, Triboques, Némètes⁸⁹, avec une mention particulière pour les Ubiens, qui ont reçu des Romains, après avoir traversé le Rhin, le droit de s'installer sur la rive de l'empire pour défendre la frontière. On sait que c'est Agrippa qui accueillit les Ubiens dans l'alliance romaine⁹⁰. Les Bataves aussi apparaissent comme ayant vécu à l'origine *trans Rhenum* : alors qu'ils faisaient partie des Chattes, des dissensions internes les ont contraints à l'émigration ; ils ont choisi une contrée inhabitée, *extrema Gallicae orae uacua cultoribus*⁹¹, ainsi qu'une île délimitée par l'Océan et le Rhin⁹². Tacite rappelle en outre que les Tongres, à l'époque historique, ont été les premiers à traverser le Rhin et à venir s'installer en Gaule, d'où ils chassèrent les habitants, et que les Tongres s'appelaient alors Germains, nom qui, par la suite, est devenu générique (G, 2, 5)⁹³. En outre, il existe dans l'armée romaine des troupes de Germains *cis Rhenum colentium*⁹⁴, auxquelles Germanicus a recours.

Il y a, d'autre part, à l'intérieur même de la Germanie des peuples qui sont favorables à Rome, ce qui montre bien que la frontière du fleuve ne saurait séparer hermétiquement deux mondes, même si

⁸⁸ STRABON, IV, 3, 4 et APPIEN, *Histoire romaine*, IV, 1, 4, présentent les Nerviens comme des Germains. Pour CESAR (BG, VIII, 25) les Trévires, certes très proches des Germains, sont des Gaulois. En outre « les Germains, bien avant l'arrivée des Romains, avaient pris l'habitude de franchir le Rhin [...]. Après la conquête romaine, le mouvement ne fit que s'accroître », d'autant plus que les Romains avaient besoin de faire appel à certains Germains : C. COLIGNON, *op. cit.*, p. 387-8.

⁸⁹ CESAR, BG, I, 51, 2, cite aussi parmi les Germains ces trois peuples.

⁹⁰ A, XII, 27, 1 ; STRABON, IV, 3, 4. C. COLIGNON, *op. cit.*, p. 390 : « Ce sont donc les Romains qui par tactique germanisèrent la rive gauche du Rhin : adversaires sur la rive droite, les Germains devenaient des alliés sur la rive gauche ».

⁹¹ H, IV, 12, 2 : « l'extrémité, déserte, du rivage gaulois ».

⁹² Cf. aussi G, 29, 1.

⁹³ CESAR, BG, II, 4, 1 : la plupart des Belges sont d'origine germanique et sont venus s'installer dans la région en chassant les Gaulois.

⁹⁴ A, I, 56, 1 : « qui habitent en deçà du Rhin » (c'est nous qui traduisons).

c'est une vue de l'esprit séduisante. Les Mattiaques, qui ont l'énergie propre aux Germains en raison de leur implantation géographique, sont pleins de respect pour le nom romain : *protulit enim magnitudo populi Romani ultra Rhenum ultraque ueteres terminos imperii reuerentiam*⁹⁵. C'est dire que la frontière culturelle paraît destinée à évoluer vers l'est : il semble bien qu'avec un peuple comme celui des Mattiaques l'empire puisse mettre à profit l'énergie « naturelle » des barbares. Tacite a conscience que les frontières ne doivent pas être figées : il peut y avoir de *noui termini* : assentiment avec la politique augustéenne d'avancée vers l'Elbe et avec ce que sera, pour d'autres contrées, l'expansionnisme trajanien ?

Les Romains permettent, sous certaines conditions, le passage de la frontière à des Germains. Maroboduus, abandonné des siens, cherche refuge auprès des Romains, franchit le Danube au niveau de la province du Norique (A, II, 63, 1) et reçoit de Tibère une résidence à Ravenne. Les Hermundures ont ainsi le droit de franchir le Danube *eoque solis Germanorum non in ripa commercium, sed penitus atque in splendidissima Raetiae prouinciae colonia. Passim sine custode transeunt*⁹⁶. Mais on a depuis longtemps fait remarquer que cette absence de surveillance à l'époque de Tacite semble peu probable, car Vespasien a fait construire des fortins sur les deux rives du fleuve, et l'historien se réfère sans doute à une source plus ancienne, relative à une époque où le Danube était une frontière plus ouverte⁹⁷. De plus, en cette contrée, les Flaviens ont avancé la frontière au-delà du Danube⁹⁸. Cette surveillance des fleuves est mal vue de certains Germains qui se plaignent de ne pouvoir rencontrer leurs frères qui se trouvent de l'autre côté ou de ne pouvoir le faire qu'à des conditions humiliantes, devant des gardes et moyennant une taxe : *flumina ac*

⁹⁵ G, 29, 3 : « car la grandeur du peuple romain a porté au-delà du Rhin et au-delà des vieilles frontières le respect de son empire ».

⁹⁶ G, 41, 1-2 : « et, seuls des Germains, ils ne se bornent pas à commercer sur la rive, mais plus avant et dans la plus magnifique colonie de la province de Rétie. Partout, ils passent sans surveillant ». L'identification de cette colonie n'est pas claire : on a pensé à la capitale, *Augusta Vindelicum* (i. e. Augsburg), mais elle n'avait pas le statut de colonie (A. A. LUND, « Zur Gesamtinterpretation der 'Germania' des Tacitus », *ANRW*, II, 3. 3, 1991, p. 1939). En outre Tacite se trompe : en 98 les Hermundures n'habitaient plus à proximité de la source de l'Elbe (ID., *ibid.* ; R. MUCH, *op. cit.*, p. 464).

⁹⁷ R. MUCH, *op. cit.*, p. 464.

⁹⁸ R. SYME, *op. cit.*, I, p. 127.

*terram et caelum quodam modo ipsum clauserant Romani*⁹⁹, comme le disent à propos du Rhin les Tencières, qui voudraient pouvoir communiquer avec les Ubiens et habiter les deux rives comme avant la présence romaine (*H*, IV, 64, 3).

Conclusion

Les fleuves font donc bien partie du paysage taciteen, et pas seulement comme *topoi*. Si l'auteur ne s'intéresse guère aux curiosités géographiques, conformément à la tradition il a recours à eux pour aider à situer les peuples et les événements, sans toutefois apporter toutes les précisions que nous souhaiterions. Tacite n'ignore pas leur rôle « civil » – pour le développement de villes –, et ils ont une grande utilité narrative dans le récit historique en même temps qu'une forte valeur idéologique. Ils marquent, au moins symboliquement, les limites entre les peuples, mais des limites qui ne sont pas intangibles : c'est là toute l'ambivalence du fleuve : frontière géographique, culturelle, il laisse passer les hommes et les modes de vie, voire facilite les communications ; tout se passe comme si Tacite avait à l'esprit le modèle intellectuel de la frontière et en même temps devait constater que la réalité n'est pas aussi simple. On retrouve là toute l'ambiguïté de la notion romaine de frontière, Auguste affirmant aussi bien la conception d'une frontière arrêtée, pour raisons de sécurité, et celle d'une domination universelle de Rome, dont l'empire – l'archéologie en témoigne – n'était limité par aucune borne frontière¹⁰⁰. Si les grands fleuves comme le Rhin et le Danube constituent les limites de l'empire, Tacite laisse bien voir la tentation romaine d'aller au-delà et l'influence que Rome peut continuer à exercer en dehors de ces limites, la tentation de *l'imperium sine fine*.

o O o

⁹⁹ *H*, IV, 64, 1 : « les fleuves, la terre et le ciel [...] étaient en quelque sorte fermés par les Romains ».

¹⁰⁰ Sur cette question, voir Pol TROUSSET, « La frontière romaine et ses contradictions », *La frontière*, Y. ROMAN éd., TMO, Lyon, 1993, p. 25-33.

